

Image not found or type unknown



## Cautionnement bancaire et mise en liquidation

Par **domub**, le **19/12/2008** à **15:03**

bonjour, Suite à un rachat de fond de commerce, j'ai contracté un prêt auprès de ma banque d'un montant de 19500 €uros avec les intérêts. Prêt effectué au nom de la société qui est une SARL. cette même banque m'avait demandé de me porter caution personnelle et solidaire de ce prêt. hors aujourd'hui ma société est en liquidation judiciaire, et cette même banque de restituer le montant restant dû (qui se monte à la moitié de la somme empruntée) sous quinze jours. montant faisant parti du passif de l'entreprise. N'ayant pas cette somme dans l'immédiat ni dans un futur, je ne sais que faire. pourriez vous m'indiquer la marche à suivre. merci d'avance pour votre réponse.